BROCHURE FORMATION

PEDONTOLOGIE PREVENTION

(ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE)

2019 - 2020

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE
ABULCASIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ
جامعة الزهراوي الدولية لعلوم الصحة

SOMMAIRE

INTITULE DE LA FORMATION 3
MODALITES D'ACCES 3
LA VOIE DE L'INTERNAT DU HUICZ 3
LA VOIE DU CONCOURS DE RESIDANAT 3
CONDITIONS D'ACCES 3
DUREE DE LA FORMATION 3
OBJECTIFS DE LA FORMATION 3
OBJECTIFS DE COLLABORATION 4
OBJECTIFS DE COMMUNICATION 4
OBJECTIFS D'ERUDITION 4
OBJECTIFS SPECIFIQUES A LA SPECIALITE 4
CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR 5
CONNAISSANCES MEDICALES 5
COMPETENCES MANAGERIALES ET ADMINISTRATIVES 6
PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET LA COORDINATION 6
RELATIONS EXTERIEURES–PROMOTION DE L'ETABLISSEMENT 7
COMPETENCES HUMAINES ET ETHIQUES 7
RESPECTER LE CADRE ETHIQUE 7
COMMUNIQUER ET COLLABORER AVEC LE PATIENT ET LES PROFESSIONNELS DE SANTE 8
PARTICIPATION A LA FORMATION DES INTERNES, ETUDIANTS ET STAGIAIRES 8
ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT 8
ENSEIGNEMENT THEORIQUE 8
LA PHASE SOCLE 8
LA PHASE INTERMEDIAIRE 9
LA PHASE DE MISE EN RESPONSABILITE 9
ENSEIGNEMENT PRATIQUE 9
L'ACTIVITE CLINIQUE PRINCIPALE 9
L'ACTIVITE CLINIQUE SPECIFIQUE 9
TERRAIN DE STAGE 9
ORGANISATION DE LA FORMATION CLINIQUE 10
ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION 11
PROGRAMME DE LA FORMATION 12
PROGRAMME TRONC COMMUN 12
PROGRAMME 1ERE ANNEE 13

PROGRAMME 2EME ANNEE 14
PROGRAMME 3EME & 4EME ANNEE 15
SYSTEME D'EVALUATION 16
FRAIS DE SCOLARITE 17
MODALITES D'INSCRIPTION 17
CONDITIONS D'ACCES 17
DOSSIER DU CANDIDAT 17
MODALITES DU CONCOURS DE RESIDANAT 18
RESULTAT DU CONCOURS 18
CONTACT 18

INTITULE DE LA FORMATION

Suite aux dispositions du Décret n° 2-92-182 du 22 kaada 1413 (14 mai 1993) fixant le régime des études et des examens en vue de l'obtention du diplôme de spécialité médicale et odontologique. L'UIASS propose la présente formation pour l'obtention du diplôme de spécialité Odontologie : Option Odontologie Pédiatrique.

MODALITES D'ACCES

LA VOIE DE L'INTERNAT DU HUICZ

Les étudiants ayant réussi leur quatrième année ou cinquième année et ayant validé tous les stages peuvent passer le concours d'internat hospitalier. Les internes en médecine dentaire valident 2 années d'internat à l'HUICZ soit 4 semestres : 6 mois prothèse adjointe/ Prothèse conjointe/ 6mois Odontologie conservatrice, 6 mois Parodontologie/ Pathologie 6 mois Orthopédie dentofaciale/ Pédodontie) à l'issue desquelles ils sont nommés résidents sur titre. Ils ont la priorité dans le choix de la spécialité selon l'ordre de mérite au concours d'internat.
Toutefois, les internes sont tenus de soutenir leur thèse de doctorat au plus tard durant la première année du résidanat.

LA VOIE DU CONCOURS DE RESIDANAT

Les médecins dentistes diplômés peuvent accéder directement au résidanat par voie de concours. Ils doivent alors justifier d'une année de stage effective après la diplomation. Le choix de la spécialité ainsi que le nombre de postes ouverts sont définis par les besoins exprimés par les services hospitaliers et la direction compétente.v

-> CONDITIONS D'ACCES

La candidature au résidanat se limite aux postes fixés par la Faculté Dentaire Abulcasis et validés par la présidence de l'Université sur concours ouvert aux docteurs en dentaire.

DUREE DE LA FORMATION

La durée des études pour l'obtention du diplôme de spécialité Parodontologie est de 4 années à temps plein, c'est le cas pour toutes les spécialités odontologiques.

-> À la fin du résidanat un examen de fin de spécialité donne accès au diplôme de spécialité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le résident est un praticien hospitalo-universitaire en formation, il est appelé à effectuer des activités de conseil et d'orientation, de prévention et de dépistage ainsi que des soins bucco-dentaires spécialisés selon le programme préétabli.
L'encadrement du résident est sous la responsabilité du directeur du diplôme au sein du service de ladite discipline. Sa formation clinique est acquise principalement dans le cadre de ses fonctions hospitalières. Cependant un programme en sciences fondamentales, en sciences cliniques et en travaux précliniques, est proposé dans un volume horaire spécifié par chaque discipline.
Ce cursus clinique, préclinique et théorique prépare le résident à répondre aux différentes situations cliniques, à maitriser le diagnostic, analyser les examens complémentaires, gérer les urgences, dispenser des soins secondaires et tertiaires, il a aussi l'obligation de suivre la stabilité des thérapeutiques.
Par ailleurs, il est aussi tenu de développer des compétences pédagogiques afin de participer à l'encadrement des séances de travaux pratiques, assister à des sessions 'enseignements universitaires ou postuniversitaires.

Il est appelé à répondre aux missions de soins communautaires dans la cadre de la médecine sociale et solidaire au profit de la population démunie.

-> OBJECTIFS DE COLLABORATION

Dès le début de leur formation, les résidents sont amenés à collaborer d'abord et avant tout avec les responsables du service d'accueil et avec leurs propres collègues, mais aussi avec les différentes équipes impliquées dans la structure.
Dans cette phase, la capacité de collaboration est évaluée par les responsables des différent stage de formation.

-> OBJECTIFS DE COMMUNICATION

Ayant un contact avec le patient, sa famille ainsi que le personnel médical et paramédical, les résidents auront à développer une approche de communication cohérente.
Cette compétence est essentielle pour toute discipline chirurgicale, médicale ou biologique, où l'intégrité physique ou psychique du patient sera ultimement altérée par des gestes invasifs ou non invasifs. Le lien de confiance découlant des premières rencontres est donc primordial et implique de la part des membres de l'équipe traitante incluant le résident, le déploiement d'une stratégie permettant un échange d'information adéquat, ajusté au niveau de compréhension du patient et des membres de sa famille.

-> OBJECTIFS D'ERUDITION

L'aspect d'érudition est constamment présent tout le long de la formation du résident à travers des séances de présentation, des réunions multidisciplinaires et des différentes activités académiques. Afin de nourrir et de développer cet aspect, l'UIASS a mis en place des formations complémentaires en analyse, méthodologie et pédagogie.
Le résident lors de ses publications et ses travaux de recherche doit se référer aux différents outils acquis lors de ces formations afin de structurer son étude. Il est certes supervisé par ses encadrants, mais il n'appartient qu'à lui en tant qu'apprenant de mettre sur pied une stratégie d'étude réaliste.

-> OBJECTIFS SPECIFIQUES A LA SPECIALITE

Les objectifs relatifs à la spécialité de l'odontologie pédiatrique :
-> Participer à la dentisterie pédiatrique, en respectant les protocoles, l'approche particulière, les procédures, l'étiquette et la consignation des notes au dossier dentaire.
-> Interagir avec les divers spécialistes concernant les patients en performant les consultations, et procurer les références et rapports aux autres membres de l'équipe de soins.
-> Contribuer aux soins de santé globale du patient par la complétion de soins dentaires spécifiques.
-> Discuter de l'évaluation des conditions orales des patients.
-> Reconnaître les besoins de traitement dentaire chez tous les patients.
-> Être capable de commander des tests appropriés de laboratoire, les interpréter et discuter des résultats.
-> Écrire des prescriptions et consigner au dossier les ordonnances dentaires pour les patients.
-> Être capable de diriger adéquatement les patients requérant des consultations ou soins dans d'autres environnements.
-> Établir un plan de traitement personnalisé et adapté aux conditions particulières de chaque patient.

-> Être capable de répondre aux urgences dentaires pédiatriques les plus communes

CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

CONNAISSANCES MEDICALES

-> COMPETENCES MEDICALES SPECIFIQUES

-> Poser le diagnostic en Pédodontie
-> Réaliser le traitement pédodontique et assurer le suivi
-> Exécuter des conduites à tenir
-> Pratiquer avec sécurité les gestes techniques les plus fréquents et évaluer sa pratique
-> Prendre en charge des cas cliniques selon différents niveaux de difficultés
-> Prendre en charge des patients à besoins spécifiques
-> Participer aux actions de prévention et de médecine dentaire solidaire
-> Respecter l'éthique, la déontologie et posséder le savoir être
-> Effectuer des stages complémentaires
-> Suivre régulièrement les enseignements théoriques et pratiques et enrichir sa formation personnelle

Savoir-faire :
-> Se familiariser avec la dentisterie pédiatrique globale.
-> Comprendre la mission de la clinique, soit d'offrir un service à la communauté et de promouvoir la santé dentaire comme partie intégrante de la
santé globale des enfants.
-> Posséder des connaissances théoriques en anatomie et physiologie de la sphère orale o Acquérir des techniques particulières de soins des dents de lait et dents immatures
-> Rassurer le jeune patient, le mettre en confiance
-> Eduquer à l'hygiène buccale
-> Dépister de façon précoce des anomalies, des caries
-> Appliquer les règles d'hygiène, d'asepsie, et d'antisepsie
-> Appliquer les plans de traitement les plus adaptés
-> Prendre des radiographies au besoin et les interpréter
-> Effectuer un suivi et assurer la continuité de la prise en charge
-> Gérer le stress du jeune patient
-> Se former continuellement

Savoir-être
-> Dextérité manuelle
-> Curiosité scientifique
-> Sens du contact et pédagogie
-> Calme et patience
-> Concentration
-> Précision, minutie
-> Psychologie

-> REALISER DES EXAMENS ET INTERPRETER DES BILANS

-> Rédiger une ordonnance
-> Prescrire et analyser des examens complémentaires
-> Prescrire et analyser les constantes biologiques
-> Prescrire et interpréter l'imagerie dentaire
-> Réaliser des injections intramusculaires et sous cutanées

-> DEVELOPPER LA CAPACITE D'UNE ACTIVITE DE RECHERCHE FONDAMENTALE OU CLINIQUE

-> Développer des capacités d'analyses des résultats biomédicaux et les interpréter
-> Elaborer et rédiger un projet de recherche fondamentale ou clinique en collaboration
-> Appliquer les règles juridiques, déontologiques et éthiques de la recherche humaine
-> Collecter, analyser et synthétiser les résultats de protocoles de recherche du service hospitalier
-> Rédiger les articles scientifiques et les rapports de recherche
-> Organiser la veille réglementaire, scientifique et technologique de la discipline

-> ASSURER LES GESTES DE 1ERE URGENCE

-> Savoir utiliser les techniques d'urgence, et prendre en charge les :
-> Pulpites aigues,
-> Cellulite aigues
-> Traumatismes dentaires
-> Hémorragies
-> Douleurs aigues
-> Gestes de première intension

-> MAITRISER LA GESTION DES RELATIONS HUMAINES AU SEIN DE L'EQUIPE

-> Participer à l'animation, l'encadrement, la motivation et la fédération de l'équipe
-> Participer développer les compétences et les performances des internes
-> Participer à l'encadrement des étudiants en formation initiale (clinique et TP)
-> Développer ses pratiques professionnelles

-> AGIR DANS LE DOMAINE DE LA SANTE PUBLIQUE

-> Participer aux des actions d'éducation pour la santé buccodentaire (campagnes sanitaires, information et prévention)
-> Identifier et utiliser des données épidémiologiques
-> Mettre en œuvre une veille réglementaire dans le domaine de la médecine dentaire
-> S'adapter aux systèmes d'organisation des soins (réseaux de professionnels de santé, associations de patients, organisations professionnelles)
-> Gérer les situations d'urgence nécessitant la continuité des soins
-> Participer à la compagne de lutte contre les infections nosocomiales
-> Participer à la compagne de la lutte contre tabagisme

COMPETENCES MANAGERIALES ET ADMINISTRATIVES

Le future spécialiste sera responsable de l'organisation et du fonctionnement de son unité ou de son établissement, et par conséquent, il devra mettre en œuvre de nombreuses compétences qui sont d'ordre comportementale :

-> PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET LA COORDINATION

-> Intégrer le projet d'établissement, le projet de service (définition des priorités, règles déontologiques, etc.),

-> Participer à la planification et l'organisation du travail des équipes en fonction des pathologies et des besoins des patients,
-> Assurer l'organisation de la prise en charge des patients du service (admissions et sorties),
-> Assurer la coordination des soins du service avec l'ensemble des professionnels de l'établissement ou extérieurs dans le cadre de prises en charge pluridisciplinaires ou parcours de soins,
-> Gérer les équipes et organiser les réunions de service,
-> Mettre en œuvre et participer à des actions de formation pour les membres du service,...

-> RELATIONS EXTERIEURES – PROMOTION DE L'ETABLISSEMENT

-> Développer et entretenir le réseau de partenaires : réseaux de santé, filières de soins ou autres,
-> Prendre part à des actions de communication scientifique,
-> Intégrer des réseaux d'experts et de chercheurs,
-> Mettre en œuvre ou participer à des projets de recherche,
-> Représenter l'établissement dans des événements externes,...

COMPETENCES HUMAINES ET ETHIQUES
-> RESPECTER LE CADRE ETHIQUE

-> Acquisition de compétences dans la prise de décision médico-éthique en lien avec la prise en charge de personnes en bonne santé et de malades,
-> Connaissance des notions importantes de l'éthique médicale,
-> Aptitude à utiliser de façon autonome des instruments facilitant une prise de décision éthique,
-> Gestion indépendante de problèmes éthiques dans des situations typiques (information au patient avant une intervention, communication du diagnostic, dépendance, privation de liberté, décisions de fin de vie, soins palliatifs, prélèvement d'organes, respect de l'éthique et de la réglementation en matière de recherche),
-> Sécurité des patients :
- Connaissances des principes en matière de gestion de la sécurité lors de l'examen et du traitement des personnes,
- Compétences en matière de gestion des risques et des complications.

-> Ces connaissances et compétences comprennent entre autres la détection et la maitrise de situations présentant un risque accru d'événements indésirables.

-> COMMUNIQUER ET COLLABORER AVEC LE PATIENT ET LES PROFESSIONNELS DE SANTE

-> Communiquer au patient ses résultats dans le respect de la déontologie,
-> Conseiller et argumenter l'orientation du patient vers un autre professionnel de santé,
-> Apporter son expertise auprès d'autres professionnels de santé,
-> Développer des relations avec les professionnels de santé pour la prise en charge du patient,
-> Participer aux staffs d'étude de dossiers : argumenter des stratégies, des choix et des orientations,
-> Utiliser des techniques de gestion de conflits,

-> PARTICIPATION A LA FORMATION DES INTERNES, ETUDIANTS ET STAGIAIRES

-> Evaluer et identifier les besoins en formation,
-> Définir les objectifs d'une formation théorique et pratique,
-> Concevoir, proposer et gérer un programme de formation,
-> Mettre en œuvre les moyens pour assurer cette formation,
-> Connaître les techniques d'évaluation de l'acquisition des connaissances et des savoir-faire,
-> Développer les qualités pédagogiques,
-> Participer à l'encadrement des travaux, des mémoires de stage et des thèses...

ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

L'enseignement théorique du résident de l'UIASS, est réalisé sous forme de cours et d'étude de cas et porte sur l'ensemble des modules du programme de la spécialité. Les méthodes pédagogiques sont en premier lieu fondées sur l'interactivité, la présentation et la discussion de cas en situation. Elles sont parfois plus explicitement orientées vers la résolution de problèmes.
Les leviers phares que comporte notre approche est la re-modélisation de la formation théorique du résident sous la forme d'un parcours composé de trois phases :

-> LA PHASE SOCLE

La phase socle a pour vocation l'enseignement de la spécialité retenue par le résident et l'acquisition de compétences plus générales. Elle comprend néanmoins la réalisation d'au moins un stage de 6 mois dans la spécialité, ainsi que d'autres stages dans la discipline choisie (les spécialités seront regroupées dans trois disciplines générales différentes : chirurgicale, médicale et biologie médicale).
La phase socle vise quatre objectifs :
-> Engager le résident dans la spécialité objet de sa formation
-> Renforcer les compétences du résident avec des stages directement en lien avec sa spécialité
-> Enrichir le profil du résident par des formations hors-stages
-> Enseigner au résident des compétences plus générales.

La phase socle est l'étape lors de laquelle les résidents présentant des difficultés ou des inaptitudes peuvent arrêter leur formation ou se faire proposer des solutions de réorientation.

Les résidents seront évalués par une équipe pédagogique et un coordinateur à la fin de cette phase.

-> LA PHASE INTERMEDIAIRE

Cette phase comporte toujours un enseignement de la spécialité et des stages d'une durée d'au moins 6 mois. Ces stages sont définis par le programme de formation de l'UIASS. Pendant cette phase, le résident est tenu de préparer des travaux scientifiques qui seront soutenus publiquement sous forme de publications écrites ou orales ou encore de thèses d'exercices.

-> LA PHASE DE MISE EN RESPONSABILITE

Cette phase d'une durée variable permettra au résident d'exercer de façon dérogatoire en tant que responsable, ses fonctions dans un cadre sécurisé et reconnu. Elle comporte des stages de niveau 3 qui peuvent durer jusqu'à 1 an et proposera des « formations professionnalisantes » (gestion des risques, vigilance, formation d'hyper spécialité,...).

Les précédentes phases seront soldées par des évaluations conformément aux dispositions préétablies.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Le programme des enseignements généraux et spécifiques ainsi que la durée et la nature de la formation pratique (succession de stages de plusieurs mois) varient selon les spécialités. Les semestres dédiés à la formation pratique doivent être effectués dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisés de la discipline choisie.

La majeure partie de la formation clinique des résidents de l'UIASS se fait à l'Hôpital Universitaire International Cheikh Zaid Rabat, hôpital universitaire des Facultés de Médecine et de Pharmacie Abulcasis, et dans des hôpitaux de la fondation affiliés. Les résidents sont appelés à parfaire leur spécialisation ou à passer la dernière année du résidanat dans des services hospitaliers étrangers, conventionnés avec l'UIASS.

-> L'ACTIVITE CLINIQUE PRINCIPALE

C'est l'objectif essentiel du stage qui correspond à la mise en application des connaissances. C'est là que se fait le véritable apprentissage du métier.

L'encadrement a une importance primordiale, le compagnonnage étant la pierre angulaire de l'enseignement. Pendant son stage, le résident participe aux activités de soins du service :

-> Suivi des patients,
-> Rédaction des observations
-> La prise en charge des urgences buccodentaires et des réaliser les conduites à tenir
-> Prescription de médicaments et suivi thérapeutique,
-> Réalisation de soin et d'actes de spécialités,
-> Encadrement des externes,
-> Gardes de spécialités...

-> L'ACTIVITE CLINIQUE SPECIFIQUE

Les stages hospitaliers doivent comporter une activité d'enseignement visant à l'acquisition d'une réflexion personnelle, d'un esprit critique, d'une habitude à l'auto évaluation. Les moyens sont multiples et, dans le cadre de la formation de l'UIASS, les expériences pédagogiques de chacun dans ce domaine pourraient être échangées :

-> Les séances de bibliographie avec analyse critique d'articles,
-> Les staffs de présentation de dossier avec discussion et confrontation d'opinions,
-> L'enseignement aux externes avec évaluation de sa qualité pédagogique,
-> Les publications supervisées dans un esprit éducatif par des aînés.

A son arrivée pour un nouveau stage, lors de l'entretien avec le responsable de la formation ou son assistant, le résident sera mis au courant de ses tâches, responsabilités et objectifs de travaux théoriques ou pratiques ainsi que des moyens mis à sa disposition.

-> TERRAIN DE STAGE

La formation pratique des résidents s'effectue sur des terrains de stage dénommés respectivement lieux de stages ou auprès de praticiens «maîtres de stage » de l'UIASS.
Pour accueillir les résidents, ces lieux de stage et ces praticiens doivent être agréés, d'une part, au titre d'une ou plusieurs des disciplines, d'autre part, au titre d'une ou plusieurs des spécialités.
Les fonctions extrahospitalières sont exercées soit auprès de praticiens agréés-maîtres de stage des universités, soit dans les lieux de stages agréés des organismes extrahospitaliers, des laboratoires de recherche, des centres de santé ou des structures de soins alternatives à l'hospitalisation, liés par convention à l'UIASS.

Le résident est placé sous l'autorité du responsable du lieu de stage agréé dans lequel il est affecté ou du praticien agréé-maître de stage des universités.

-> ORGANISATION DE LA FORMATION CLINIQUE

-> Stages cliniques hospitaliers
- Stages cliniques dans les services hospitaliers de la spécialité
- Stages cliniques dans les unités d'accueil-urgences
- Stages cliniques d'enseignements complémentaires dans les services d'odontologie

-> Stage de participation à des actions de prévention et d'intérêt général ou de santé publique
- Participation à des campagnes de prévention et d'éducation sanitaire
- Stages de prévention et de soin dans le cadre des actions sociales et solidaires

-> Stage d'initiation à la vie professionnelle

ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

A l'UIASS, la préparation du diplôme de spécialité comprend une formation théorique et pratique organisée par la Division de la Formation de Résidanat et Internat UIASS « DFRI-UIASS », et assurée par les Enseignants Chercheurs, sous le contrôle du Directeur du Diplôme de Spécialité et sous la responsabilité du Chef de L'établissement. Les cours théoriques sont programmés dans des salles universitaires dédiées, alors que les stages ont lieu au sein du service de la même discipline et /ou des disciplines complémentaires. Les résidents sont chargés d'activités, de soins et de prévention, d'encadrement des internes et des étudiants et participent aux travaux de recherche.

SEMESTRE	VH	TYPE	MODULE	VH
SEMESTRE 0 TRONC COMMUN	620 H	Formation complémentaire	CU Urgence Dentaire	100 H
			CU Méthodologie de recherche	40 H
			CU Pédagogie médicale	40 H
		Formation théorique	Cours théorique 1	40 H
			Cours théorique 2	40 H
			Cours théorique 3	40 H
			Cours théorique 4	40 H
		Formation pratique	Simulation	40 H
		Formation pratique	Stage Clinique 1	60 H
			Stage Clinique 2	60 H
			Stage Clinique 3	60 H
			Stage Clinique 4	60 H
SEMESTRE 1 SEMESTRE 2 SEMESTRE 3 SEMESTRE 4	900 H	Formation théorique	Cours théorique	120 H
		Formation pratique	Stage Clinique	740 H
		Formation pratique	Simulation	40 H
SEMESTRE 5 SEMESTRE 6 SEMESTRE 7 SEMESTRE 8	900 H	Formation pratique	Stage Clinique 1	430 H
			Stage Clinique 2	430 H
		Formation pratique	Simulation	40 H

PROGRAMME DE LA FORMATION

PROGRAMME TRONC COMMUN

	MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE
TRONC COMMUN				
SEMESTRE 0				
	VOLET THEORIQUE			340 H
	COURS THEORIQUE 01	40	Cours commun	
	COURS THEORIQUE 02	40	Cours commun	
	COURS THEORIQUE 03	40	Cours commun	
	COURS THEORIQUE 04	40	Cours commun	
	CU URGENCE	100	Urgence Dentaire	
	CU METHODOLOGIE DE RECHERCHE	40	Méthodologie de recherche	
	CU PEDAGOGIE MEDICALE	40	Pédagogie médicale	
	VOLET CLINIQUE			280 H
	STAGE CLINIQUE 01	60 H	Immersion 01	
	STAGE CLINIQUE 02	60 H	Immersion 02	
	STAGE CLINIQUE 03	60 H	Immersion 03	
	STAGE CLINIQUE 04	60 H	Immersion 04	
	SIMULATION 01	40 H	Simulation 01	
				620 H

PROGRAMME 1ERE ANNEE

	MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE	
SEMESTRE 01	VOLET THEORIQUE				900 H
	COURS THEORIQUE 05	80 H	Chapitre 01 - Epidémiologie et Biostatistiques Chapitre 02 - Communication médicale Chapitre 03 - Ethique médicale Chapitre 04 - Anatomie cervico-faciale Chapitre 05 - Occlusion normale et pathologique Chapitre 06 - Asepsie, Antisepsie Chapitre 07 - Radiologie dentaire (Atelier) Chapitre 08 - Histologie orale Chapitre 09 - Immunologie générale et buccale Chapitre 10 - Biochimie dentaire et Ecosystème buccal Chapitre 11 - Inflammation Chapitre 12 - Cicatrisation et Hémostase Chapitre 13 - Nutrition et cavité buccale Chapitre 14 - Physiologie de la douleur Chapitre 15 - Anesthésiologie dentaire et urgences médicales au cabinet dentaire	120 H	
		40 H	Travaux dirigés Module théorique 05		
	VOLET PRATIQUE				
	STAGE CLINIQUE 05	740 H	Service d'odontologie chirurgicale Service d'orthodontie	780 H	
	SIMULATION 02	40 H	Simulation 02		
1ERE ANNEE SEMESTRE 02	VOLET THEORIQUE				900 H
	COURS THEORIQUE 06	80 H	Chapitre 01 - Consultation en odontologie pédiatrique Chapitre 02 - Bilan pédodontique Chapitre 03 - Abord psychologique de l'enfant au cabinet dentaire Chapitre 04 - Eruption dentaire Chapitre 05 - Accidents d'éruption Chapitre 06 - Douleur Chapitre 07 - Analgésie locale et loco-régionale Chapitre 08 - La dent temporaire : Particularités anatomophysiologie Chapitre 09 - Pathologie carieuse au niveau des dents temporaires Chapitre 10 - Restauration coronaire Chapitre 11 - Pathologies pulpaires et pulpo-parodontale des dents temporaires Chapitre 12 - Thérapeutiques dentino-pulpaire des dents temporaires Chapitre 13 - La dent permanente immature Chapitre 14- Restauration esthétique des dents antérieures (technique de stratification) Chapitre 15 - Traumatologie Chapitre 16 - Prescription médicamenteuse chez l'enfant Chapitre 17 - Alimentation et carie Chapitre 18 - Le fluor Chapitre 19 - Le risque carieux chez l'enfant Chapitre 20 - Thérapeutiques prophylactiques individualisées	120H	
		40 H	Travaux dirigés Module théorique 06		
	VOLET PRATIQUE				
	STAGE CLINIQUE 06	740 H	Service d'odontologie chirurgicale Service d'orthodontie	780 H	
	SIMULATION 03	40 H	Simulation 03		

PROGRAMME 2EME ANNEE

		MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE	
2EME ANNEE	SEMESTRE 03	VOLET THEORIQUE				900 H
		COURS THEORIQUE 07	80 H	Chapitre 01 - Chirurgie buccale chez l'enfant Chapitre 02 - Conduite à tenir devant des enfants à risque Chapitre 03 - Croissance et développement bucco-faciale Chapitre 04 - Fonctions, dysfonctions et dysmorphose oro-faciales (ventilation, déglutition, mastication, phonation) Chapitre 05 - Rééducation et prévention des dysfonctions oro-faciales Chapitre 06 - Interception en denture mixte Chapitre 07 - Interception des anomalies du sens transversal Chapitre 08 - Interception des anomalies du sens vertical Chapitre 09 - Interception des anomalies du sens sagittal Chapitre 10 - Mainteneurs d'espace Chapitre 11 - Prothèse pédodontique	120 H	
			40 H	Travaux dirigés Module théorique 07		
		VOLET PRATIQUE				
		STAGE CLINIQUE 07	740 H	Service d'orthodontie	780 H	
		SIMULATION 04	40 H	Simulation 04		
	SEMESTRE 04	VOLET THEORIQUE				900 H
		COURS THEORIQUE 08	80 H	Chapitre 01 - Odontologie légale Chapitre 02 - Gestion du cabinet dentaire Chapitre 03 - Informatique et cabinet dentaire Chapitre 04 - Anomalies dentaires de nombre Chapitre 05 - Anomalies dentaires de forme Chapitre 06 - Anomalies dentaires de structure Chapitre 07 - Anomalies dentaires de position Chapitre 08 - Parodontopathies chez l'enfant Chapitre 09 - Pathologies de la muqueuse Chapitre 10 - Génétique et odontogenèse Chapitre 11 - Fentes labio-alvéolopalatines (Anatomie, étiologies, classification, thérapeutique) Chapitre 12 - Soins bucco-dentaires sous sédation Chapitre 13 - Soins sous anesthésie générale Chapitre 14 - L'urgence au cabinet dentaire	120 H	
			40 H	Travaux dirigés Module théorique 08		
		VOLET PRATIQUE				
		STAGE CLINIQUE 08	740 H	Service d'orthodontie	780 H	
		SIMULATION 05	40 H	Simulation 05		

PROGRAMME 3EME & 4EME ANNEE

		MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE	
3EME ANNEE	SEMESTRE 05	VOLET THEORIQUE				900 H
		VOLET PRATIQUE				
		STAGE CLINIQUE 09	430 H	Service de parodontologie	900 H	
		STAGE CLINIQUE 10	430 H	Service d'odontologie chirurgicale		
		SIMULATION 06	40 H	Simulation 06		
	SEMESTRE 06	VOLET PRATIQUE				900 H
		STAGE CLINIQUE 11	430 H	Service de parodontologie	900 H	
		STAGE CLINIQUE 12	430 H	Service d'odontologie chirurgicale		
		SIMULATION 07	40 H	Simulation 07		
4EME ANNEE	SEMESTRE 07	VOLET PRATIQUE				900 H
		STAGE CLINIQUE 13	430 H	Service d'orthodontie	900 H	
		STAGE CLINIQUE 14	430 H	Service d'orthodontie		
		SIMULATION 08	40 H	Simulation 08		
	SEMESTRE 08	VOLET PRATIQUE				900 H
		STAGE CLINIQUE 15	430 H	Service d'odontologie chirurgicale	900 H	
		STAGE CLINIQUE 16	430 H	Service d'odontologie chirurgicale		
		SIMULATION 09	40 H	Simulation 09		

SYSTEME D'EVALUATION

ORGANISATION DE LA FORMATION DE RESIDANAT A L'UIASS

II. FORMATION DE 4 ANS

	SEMESTRE-0	SEMESTRE-1	SEMESTRE-2	SEMESTRE-3	SEMESTRE-4	SEMESTRE-5	SEMESTRE-6	SEMESTRE-7	SEMESTRE-8
	ADMISSION AU RESIDANAT	EXAMEN TRONC COMMUN	EXAMEN PREMIERE ANNEE			EXAMEN FINAL FORMATION 4 ANS			
TRONC COMMUN	4 MODULES TRONC COMMUN 3 FORMATIONS TOTAL 340 HEURES SOIT 55% DE LA FORMATION 40 HEURES/SEMAINE SUR 3 MOIS								
FORMATION THEORIQUE		1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SOIT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE TD: 2 COEF 1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SOIT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE TD: 2 COEF 1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SOIT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE TD: 2 COEF 1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SOIT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE TD: 2 COEF 1				
FORMATION PRATIQUE	4 MODULES CLINIQUES 1 MODULE TOTAL 280 HEURES SOIT 45% DE LA FORMATION 40 HEURES/SEMAINE SUR 2 MOIS	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 780 HEURES 34 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (780.H): COEF 1 MOD-CL-SM-1(780.H): COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 780 HEURES 34 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (780.H): COEF 1 MOD-CL-SM-1(780.H): COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 780 HEURES 34 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (780.H): COEF 1 MOD-CL-SM-1(780.H): COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 780 HEURES 34 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (780.H): COEF 1 MOD-CL-SM-1(780.H): COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900.H): COEF 1 MOD-CL-SM-1(900.H): COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900.H): COEF 1 MOD-CL-SM-1(900.H): COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900.H): COEF 1 MOD-CL-SM-1(900.H): COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900.H): COEF 1 MOD-CL-SM-1(900.H): COEF 2
		EXAMEN SEMESTRIEL		EXAMEN SEMESTRIEL	EXAMEN SEMESTRIEL	EXAMEN SEMESTRIEL	EXAMEN SEMESTRIEL	EXAMEN SEMESTRIEL	EXAMEN SEMESTRIEL

FRAIS DE SCOLARITE

La Faculté de Médecine Abulcasis est un établissement à but non lucratif ne bénéficiant d'aucune forme de subvention, et en conséquence, supporte la totalité des charges d'enseignements et d'administration à travers la participation des inscrits aux frais de la formation.

FRAIS ASSOCIES A LA FORMATION DU RESIDANAT	MONTANT
Frais Etude de Dossier (1)	1 000,00
Frais de concours (1)	2 500,00
Frais d'Inscription (2)	5 000,00
Frais d'assurance (3)	1 000,00
Frais de scolarité (3)	120 000,00
Majoration semestrielle Scolarité (*)	5 000,00

(1) Payables lors de la phase de pré-inscription

(2) Payables lors de l'inscription finale et définitive

(3) Payables chaque année

(*) Si le paiement des frais de scolarité s'effectue semestriellement , le montant est de : 65 000 DH. (Soit un total annuel de 130 000 DH)

AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION :

Le résidant, peut après accord de l'établissement, exercer au sein des services et être en conséquence rémunéré pour assurer un autofinancement de sa formation.

MODALITES D'INSCRIPTION

PRE-INSCRIPTION EN LIGNE

N.B :L'inscription électronique est obligatoire.

L'inscription en ligne :

www.cfc-centre.ma

CONDITIONS D'ACCES

La candidature au résidanat se limite aux postes fixés par la Faculté de Médecine Abulcasis et validés par la présidence de l'Université sur concours ouvert aux docteurs en médecine dentaire comptant un an d'exercice effectif en cette qualité.

DOSSIER DU CANDIDAT

Le dossier à remettre doit comporter :

-> Une copie imprimée du formulaire de préinscription en ligne

-> Une demande d'inscription manuscrite, comportant les indications suivantes :

- Nom et prénom, adresse du candidat et le numéro de GSM
- Spécialité choisie, titres et diplômes universitaires et titres hospitaliers

-> Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine

-> Les relevés de notes de toutes les années d'études et des épreuves cliniques

-> Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers

-> Trois enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat

-> Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois

- Une photocopie de la carte d'identité nationale
- Un Curriculum Vitae
- Une autorisation de poursuite d'études délivrée par la tutelle pour les fonctionnaires

MODALITES DU CONCOURS DE RESIDANAT

Le concours de résidanat comporte 2 épreuves :

Une épreuve d'admissibilité comportant :

-> Une épreuve de titres.

-> Quatre épreuves écrites :

- L'anatomie (Durée : 2 heures).
- La biologie (Durée : 2 heures).
- La pathologie bucco-dentaire (Durée : 2 heures).
- La thérapeutique bucco-dentaire (Durée : 2 heures).

Une épreuve d'admission comprenant 4 questions (Durée : 2 heures):

-> Une question de chirurgie (parodontologie et odontologie chirurgicale).

-> Une question d'odontologie conservatrice

-> Une question sur la pédodontie – orthopédie – dento-faciale

-> Une question sur la prothèse (adjointe, conjointe)

N.B : Seul les candidats déclarés admissibles, passeront les épreuves d'admission

RESULTAT DU CONCOURS

Un classement des candidats sur la base des notes obtenues dans l'ensemble des épreuves d'admissibilité et d'admission permettra de définir la spécialité par ordre de mérite.

CONTACT

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent déposer leur dossier de candidature au niveau du Département de la Formation de l'Internat et du Résidanat de l'UIASS « DFIR-UIASS ».

Contact1:+212(0)667771980

Contact2:+212(0)667772002

Email : residanatf@cfc.ma

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE
ABULCASIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ
جامعة الزهراوي الدولية لعلوم الصحة